



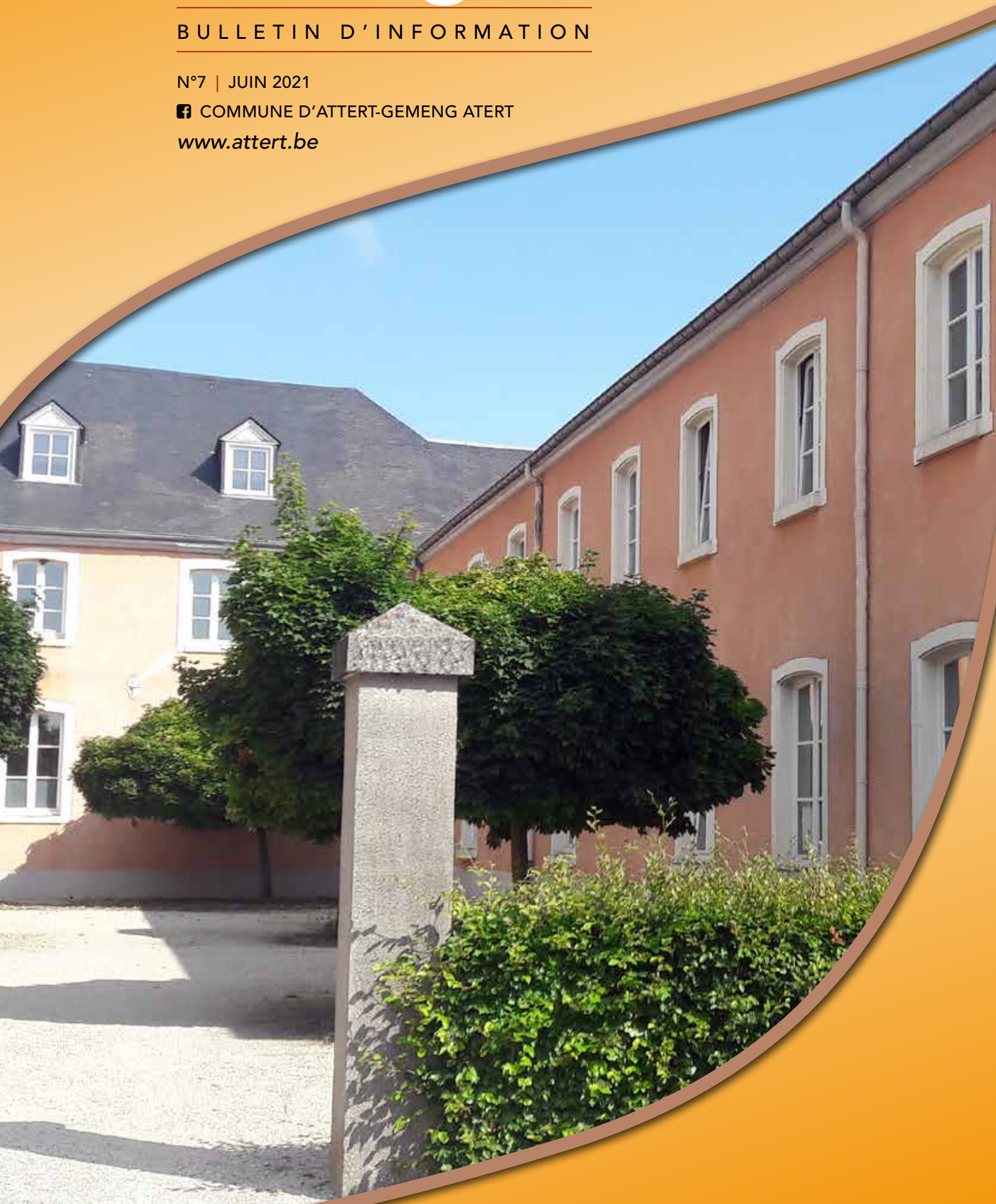
# Commune d'Attert Gemeng Atert

BULLETIN D'INFORMATION

N°7 | JUIN 2021

**f** COMMUNE D'ATTERT-GEMENG ATERT

[www.attert.be](http://www.attert.be)





## Les marches de l'été

A petit feu  
pour re  
démarrer....

« Plaisir, bien-  
être et santé  
sont les secrets  
du bonheur! »

Yves M.

Le PCS d'Attert vous propose durant cet été de partir en ballade juste pour le bien être et le plaisir de partager un petit moment de détente.

Cette petite ballade sera assez courte (maximum 3 km) et accessible à tous.

Le PCS vous propose une petite pause au milieu de la balade avec un moment agréable au cœur de notre belle commune.

Les marches se feront de 9h30 à 12h.

Le PCS vous donne rdv les :

Jeudi 24.06; Jeudi 08.07; Jeudi 19.08; Jeudi 09.09

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

auprès de Stéphanie Annet au 063/24.27.70 ou au 0485/56.88.97 ou  
par mail à [stephanie.annet@attert.be](mailto:stephanie.annet@attert.be)

Toutes les marches seront organisées dans le respect  
des règles sanitaires en vigueur



## Les ateliers du Plan de Cohésion sociale

Vous aimez découvrir et/ ou partager?

Vous êtes talentueux dans un domaine  
ou vous souhaitez découvrir?

Rejoignez-nous !



Le Plan de Cohésion sociale souhaite organiser  
des ateliers sympas, attractifs et pour tous ! Le  
Plan de cohésion sociale souhaite réfléchir avec

vous Citoyens quant au projet à venir sur notre  
commune...

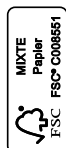


### PLUS D'INFO

auprès de Stéphanie Annet au 063/24.27.70 ou au 0485/56.88.97 ou  
par mail à [stephanie.annet@attert.be](mailto:stephanie.annet@attert.be)




# Sommaire



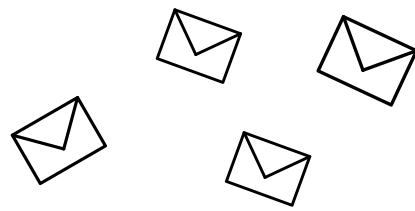
Le bulletin est téléchargeable sur le site  
internet de l'Administration communale –  
[www.attert.be](http://www.attert.be)

## Page Facebook

Cette année 2020, la commune d'Attert a souhaité augmenter sa visibilité et sa communication.  
Pour ce faire une page facebook a vu le jour.

Voici le lien  : <https://www.facebook.com/pages/category/Public--Government-Service/Commune-dAttert-Gemeng-Atert-100874805079193/>

N'hésitez pas à consulter cette page et si vous souhaitez plus d'informations à ce sujet vous pouvez vous adresser à l'Administration communale au 063/24.27.70



## **FLASH - n°108 : Renouvellement administratif du permis de conduire modèle carte bancaire**

Madame, Monsieur

Les citoyens sont personnellement responsables du renouvellement administratif de leur permis de conduire modèle carte bancaire en temps opportun.

Par les liens ci-dessous, vous trouverez la version numérique de l'affiche éditée dans les trois langues nationales, invitant le citoyen à vérifier la validité de son permis de conduire.

FR : [https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/annexe\\_flash\\_108.pdf](https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/annexe_flash_108.pdf)

NL : [https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/bijlage\\_flash\\_108.pdf](https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/bijlage_flash_108.pdf)

DE : [https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/anhang\\_flash108.pdf](https://mobilit.belgium.be/sites/default/files/downloads/anhang_flash108.pdf)

Puis-je vous demander, si cela n'a pas déjà été fait, de placer cette information sur le site Web de l'Administration et de l'inclure dans le bulletin d'information communal.

Si l'Administration souhaite recevoir des affiches en papier, celles-ci peuvent également vous être livrées.

À cette fin, veuillez envoyer un e-mail à [incident.permis@mobilit.fgov.be](mailto:incident.permis@mobilit.fgov.be) en y mentionnant le nombre souhaité.

Le renouvellement d'un permis de conduire carte bancaire doit être demandé à l'aide d'un formulaire F07 (code de transaction 01/40 renouvellement administratif)

**Le montant de la redevance s'élève à 20 euros + taxes communales.**

Merci pour votre aide

Avec mes meilleures salutations

**Hilda Nasro**

*Communication – Service Permis de conduire*

## **Distributeur de sacs poubelles**



Depuis ce 15 avril 2021, La commune d'Attart a mis à votre disposition un distributeur de sacs poubelles sur le parking de l'Administration. Ce service vous permet une accessibilité 7j/7 et 24h/24.



## Le bassin de l'Attert, un site Natura 2000 pilote d'un projet Life !

La commune d'Attert est ornée d'un paysage vallonné formé de prairies diversifiées, tapissées de forêts de hêtres, chênes et charmes et entrecoupées d'un important réseau de haies indigènes indispensables pour de nombreuses espèces. Ce décor a principalement été façonné par les cours d'eau de l'Attert et de la Nothomb. Dans ce territoire rural a été désigné un site Natura 2000 exceptionnel de plus de 1300 hectares, celui du Bassin de l'Attert. Un riche patrimoine naturel y prend vie comme en atteste la présence d'une population de Triton crêté dans les zones humides de la région. Du côté des oiseaux, l'endroit est un lieu de vie et de reproduction pour la Pie-grièche écorcheur, un passereau atypique, ainsi que le Pic mar, le Milan royal et le Milan noir. Enfin, une espèce rendant service en chassant les araignées et les mouches piqueuse du bétail habite également les lieux au niveau des combles de vieux bâtiments et des étables. Il s'agit d'une chauve-souris, le Murin à oreilles échanquées.

Pour ces différentes raisons, le site du Bassin de l'Attert a été sélectionné parmi les 240 sites Natura 2000 en Wallonie pour y développer un projet pilote durant 2 ans mené par le Parc naturel de la Vallée de l'Attert dans le cadre du Life intégré BNIP. Ce projet Life intégré a pour vocation de répondre aux interrogations que pourraient avoir les propriétaires ou exploitants privés situés en Natura 2000 et, pour les volontaires et en concertation avec eux, de mettre en place des projets pour préserver ou mieux accueillir la biodiversité sur leur terrain. Il peut par exemple s'agir de planter des haies, des arbres ou de creuser une mare.

Au-delà des avantages indéniables apportés à la nature, posséder ou gérer un terrain situé en zone Natura 2000 peut

se révéler avantageux pour ses propriétaires : des indemnités financières annuelles, des avantages fiscaux et des subventions à la restauration qui peuvent rembourser 100% des coûts des aménagements. Il est également possible de combiner ces financements en totalité ou en partie à d'autres aides émanant des mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) ou de l'agriculture biologique. Les dossiers de demande de financements, parfois complexes, sont ici montés gratuitement à votre place.

**Alors, vous êtes propriétaire ou gestionnaire d'une parcelle dans cette zone ?**

**Vous souhaitez être informé des travaux qui peuvent être bénéfiques à la nature, tout en bénéficiant des aides de la Région wallonne ?**

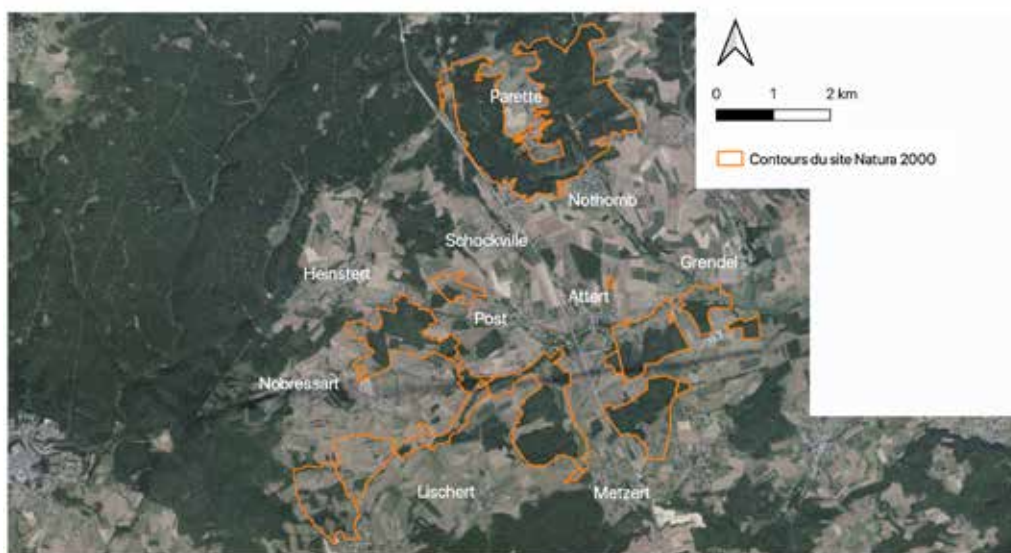
**Ou vous souhaitez mieux comprendre vos droits et devoirs par rapport à Natura 2000 ?**

Contactez Clément Authelet,  
chargé de mission « Life intégré BNIP »  
au Parc naturel de la Vallée de l'Attert.  
Gsm : 0491/39.72.02  
Email : [c.authelet@pndg.be](mailto:c.authelet@pndg.be)



### Projet Life intégré BNIP

Site Natura 2000 du bassin de l'Attert



Authélet Clément

Sources : Site Natura 2000 en vigueur, Orthophoto 2019, SPW

## DÉCHETS

### Nouvelle collecte des PMC chez vous à partir d'octobre 2021

Depuis plus de 30 ans, les bouteilles en plastique, boîtes de conserve et cartons à boissons sont récoltés via les recyparcs à hauteur de 10 kg par habitant et par an. Demain, une page se tourne. Les emballages PMC seront collectés uniquement en porte-à-porte, toutes les 2 semaines, via le sac bleu.

#### 6,2 kg supplémentaires grâce au porte-à-porte

Ce n'est pas un retour en arrière, mais un grand pas en avant, comme l'a prouvé l'expérience pilote menée par IDELUX dans les communes d'ARLON, de BASTOGNE et de LIERNEUX où le sac bleu a permis de récolter 30% de PMC (6,2 kg/hab/an) de plus.

#### 8 kg supplémentaires grâce à de nouvelles filières de recyclage

Deuxième changement : de nouveaux emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre, tubes de dentifrice, paquets de chips, raviers en plastique...) représentant 8 kg/hab/an pourront dorénavant être triés et recyclés !

#### Bénéfices ?

- › plus de déchets recyclés (jusqu'à 24 kg/hab/an au lieu de 10) ;
- › moins de déchets résiduels ;
- › plus facile de trier à la maison ;
- › moins de déplacements vers le recyparc.

### Chaque citoyen recevra également le moment venu un toutes-boîtes reprenant

Les dates de collecte, les consignes de tri, 2 sacs bleus et un bon pour un rouleau gratuit. En attendant, voici déjà quelques informations :

#### 1. Les sacs

Seuls les sacs bleus au nom d'IDELUX Environnement (60 litres) seront autorisés. Ils seront vendus dans de nombreux commerces locaux au prix de 3 € par rouleau de 20 sacs, soit 0,15 € par sac.



#### Ça démarre quand ?

Selon la commune, la première collecte aura lieu entre le **4 et le 15 octobre 2021**.

Les dates sont disponibles sur [www.idelux.be](http://www.idelux.be) > Déchets > Nos collectes en porte-à-porte > Dates des collectes ou via le QR code ci-joint).

#### D'ici là, je fais quoi ?

Pour l'instant, rien ne change. Continuez à déposer :  
› les emballages PMC, pots de fleurs, films plastiques... au recyparc ;  
› les pots de yaourt, barquettes de beurre et sachets de chips... dans les déchets résiduels.

#### Et après ?

Une fois la collecte en porte-à-porte des emballages PMC en route, ceux-ci ne seront plus acceptés au recyparc. L'espace disponible sera mis à profit pour développer de nouvelles filières de recyclage (plâtres, matelas, ...).

#### Un coût en plus ?

Oui, mais vous irez moins souvent au recyparc et vous achèterez moins de sacs «fraction résiduelle», ou vous allégerez votre duobac.

## En tant que professionnel, pourrais-je aussi utiliser ces sacs ?

Oui, les commerces, gîtes, restaurateurs, administrations... pourront bénéficier de la collecte élargie des PMC en porte-à-porte en utilisant les sacs de 60 litres.

### 2. Le tri

Aujourd'hui, vous triez 7 fractions via les recyparcs (PET, PEHD, PP, métal...). Demain, votre sac bleu sera trié automatiquement en 14 fractions grâce à de nouvelles technologies (tri optique, tri densimétrique...) au centre de tri en Wallonie.

>>> Plus d'infos ?

<https://www.idelux.be/fr/collecte-des-emballages-pmc.html?IDC=2510&IDD=54176> et [www.trionsmieux.be](http://www.trionsmieux.be)

### 3. Le recyclage

En triant correctement, nous pouvons réutiliser les emballages usagés comme matière première. Nous économisons ainsi de l'énergie et émettons moins de CO2. En Belgique, l'objectif est de recycler 65 % des emballages en plastique d'ici 2023. En 2019, l'objectif était de 46 % et de 50 % en 2020. Encore un petit effort, donc !

## EAU

### Une certification des immeubles bâtis pour l'eau à partir du 1er juin



À partir du 1er juin 2021, les nouvelles constructions devront disposer d'une Certification des Immeubles Bâties pour l'Eau dénommée CertIBEau. Tout comme pour la certification PEB, les nouvelles constructions devront être certifiées par un certificateur agréé.

La certification Certibeau a pour objectif de vérifier que les installations en matière d'eau (potable, usée et pluviale) respectent les principes du Code de l'Eau afin de répondre à trois enjeux majeurs :

- › **sanitaire** : les installations conformes permettent d'éliminer les risques sur le plan de l'hygiène et de la santé humaine, au niveau des installations intérieures mais également du réseau public de distribution d'eau potable via, par exemple, le bon état des canalisations, l'absence de connexion entre le circuit d'eau de distribution et celui d'eau de pluie, ...
- › **environnemental** : grâce à la vérification de la bonne épuration des eaux usées et à l'absence de rejet de celles-ci dans le milieu naturel, la qualité de nos cours d'eau est améliorée,
- › **informatif** : à travers cet audit, chaque propriétaire acquiert une bonne vision de l'état de ses installations d'eau ainsi que la réglementation et les risques sanitaires qui y sont liés.

Si vous construisez un nouvel immeuble et demandez un raccordement à la distribution d'eau, l'obtention du certificat CertIBEau sera la condition nécessaire pour que le raccordement à l'eau de votre immeuble soit définitivement mis en service.

>>> Plus d'infos ? <https://www.certibeau.be/fr>

## Nouvelles consignes de tri des PMC

Voici les emballages plastiques, métalliques et les cartons à boissons que vous pourrez y déposer.

### EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles



Flacons



Barquettes et ravers



Pots et tubes



Films



Sacs et sachets

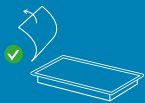
### Les règles pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.



Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.

### EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols alimentaires et cosmétiques



Barquettes et ravers



Couvercles

Bouchons et capsules

### CARTONS À BOISSONS



### CE QUI EST INTERDIT DANS LE SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux...
- ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Les emballages d'huile de moteur, pesticides, tubes de silicone
- ✗ Les emballages avec une contenance supérieure à 8L
- ✗ La frigolite
- ✗ Autres objets



### ATTENTION!



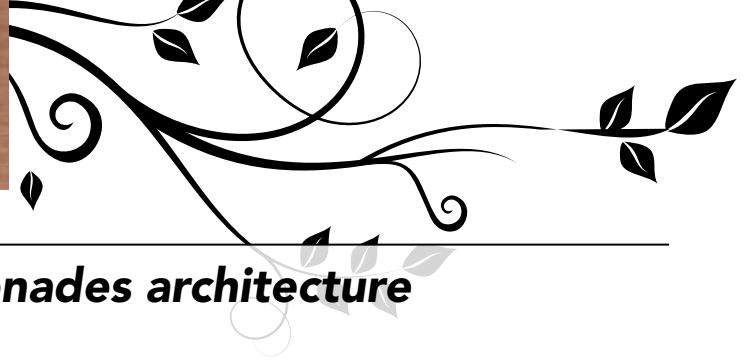
N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).



N'accrochez rien à l'extérieur du sac.







## Découvrez les nouvelles promenades architecture au Pays d'Arlon !

Le Pays d'Arlon, une région riche en trésors patrimoniaux ! Partez à la découverte des 4 communes qui le composent avec les « Archi-promenades », 4 nouvelles balades sur une même thématique : l'architecture.



Avec l'année particulière que nous venons de vivre, nous avons tous pu nous rendre compte de l'importance de prendre l'air et de vagabonder. La Maison du Tourisme du Pays d'Arlon l'a bien compris et vous a concocté 4 nouvelles promenades pour découvrir les 4 communes du Pays d'Arlon autrement.

D'une distance de 2 à 7 km, ces parcours atypiques vous en apprendront plus sur l'architecture traditionnelle d'Attert, les belles façades d'Arlon, les villas de Messancy ou encore la nature, les croix et calvaires d'Aubange. Ces balades ne sont pas balisées mais toutes les indications nécessaires pour s'orienter se retrouvent dans les brochures. A noter également que les tracés de ces parcours ainsi que toutes les randonnées du Pays d'Arlon sont disponibles gratuitement sur Cirkwi (site web et appli). Avec Cirkwi, vous pouvez visionner ou télécharger les contenus qui vous intéressent

sur votre smartphone afin de les utiliser sans connexion internet et ensuite vous laisser guider lors de vos balades. Super pratique !

Venez-vous procurer ces dépliant et bien d'autres gratuitement au Parc Naturel de la Vallée de l'Attert ou à la Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, ouverte 7 jours/7 : Rue des Faubourgs 2 – 6700 Arlon info@arlon-tourisme.be www.arlon-tourisme.be - +32(0)63 21 94 54

**Contact**  
**Maison du Tourisme du Pays d'Arlon**  
**Rue des Faubourgs, 2 - 6700 ARLON**  
**Tél. : +32(0)63 21 94 54**  
**anis.lambotte@arlon-tourisme.be**  
**www.arlon-tourisme.be**

## Soirée de découverte sur le fonctionnement du sol

Cette conférence dédiée au SOL, devait se dérouler l'année dernière mais a dû être reportée au 30 juin. Xavier Legrain, expert -et surtout grand passionné- des sols, professeur à l'Université de Gembloux vous parlera de la formation des sols, de leur évolution au cours du temps et des processus qui s'y déroulent. En comprenant comment fonctionnent les sols et comment les matières organiques sont décomposées, vous aurez acquis des connaissances qui vous serviront ensuite pendant longtemps ! Que ça soit pour votre compost ou encore pour votre potager, le sol n'aura plus de secret pour vous.



### PROGRAMME

- › définitions et perceptions du sol (10')
- › formation et évolution du sol › principales caractéristiques et propriétés (15')
- › les sols du PNVA à travers la carte des sols (20')

#### PAUSE

- › principales menaces et enjeux sur les sols (15')
- › focus sur la thématique biodiversité des sols (25')
- › discussion autour du test du slip

Notre spécialiste abordera le fonctionnement des sols, leurs origines, leur évolution ainsi que les risques qu'ils encourent, mais il parlera aussi plus précisément des sols de notre commune qui se trouve être une région très hétérogène.

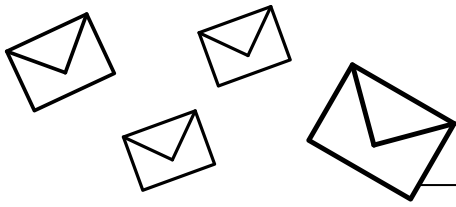
Suite à cette séance d'information, nous procéderons à l'interprétation de la dégradation des slips enterrés chez certains habitants. Un modeste prix sera alors décerné au slip le plus décomposé et donc au sol le plus vivant.

Pour rappel, le test du slip, qui a été lancé fin août 2020 et réitéré au printemps 2021, a pour but d'observer la dégradation d'un slip enterré pendant deux mois. Ce test donne une idée de l'activité biologique de votre sol et donc de sa « santé ». Tous les participants sont donc invités à

amener leurs slips lors de cette soirée. (À noter que la soirée n'est bien sûr pas réservée aux participants de ce test !)

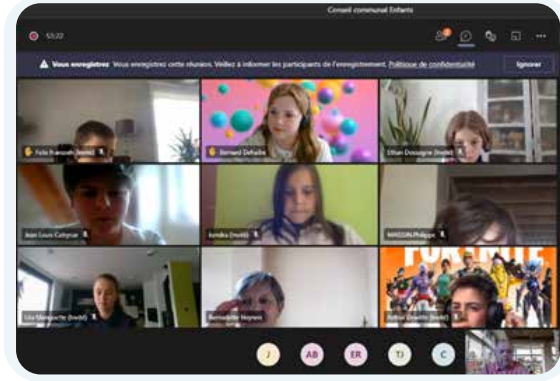
**Rendez-vous le 30 juin à 20h00, si possible en présentiel dans la salle Robert Schuman et sinon par visio-conférence.**

**Inscriptions et informations via:  
Maxime.doffagne@attert.be**



## Le Conseil communal des Enfants

### La prestation de serments des conseillers de cette année a eu lieu en visioconférence



Ecole Attert	Arthur DEWITTE	Léa MANGUETTE
Ecole Enova	Ethan DOSSOGNE	Kendra LEVELING
Ecole Heinstert	Léa CELANO	Emily PIROTTE
Ecole de Metzert	Alexis BERNARDY	Thomas JACOBEE
Ecole de Nobressart	Basile CATRYSSSE	Felix FRANSENS
Ecole de Nothomb	Nicolas MAISSIN	Camille VERSCHELDE
Ecole de Thiaumont	Julien MATTERN	Lily-Rose PETERT
Ecole de Tontelange	Hisaé DEHAIBE	Olivia DUMONT



### Slogan balades nature

Les déchets, pas sur la planète

Tous ensemble, protégeons  
notre commune

100% nature 100% sûr

Bouge-toi pour la planète,  
commence par Attert

Marchons pour une commune  
plus propre

Pour une nature plus nette

Ne laissons pas de déchets dans notre  
belle commune pour qu'elle reste propre

Tous ensemble contre les déchets

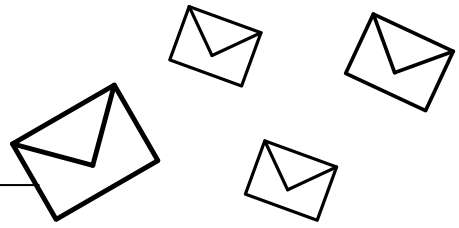
Ramassons les déchets  
pour notre planète

Faisons de la pollution une solution

0 % déchet 100 % nature

Ne laissons pas les déchets envahir  
notre quotidien pour un futur meilleur

100% propreté 0% saleté



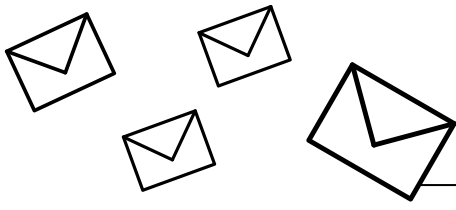
## Les balades 0 déchet

En sa séance du mercredi 19 mai 2021, le Conseil communal des Enfants d'Attert a décidé de vous proposer plusieurs balades 0 déchet (plusieurs longueurs, 1, 2, 4, 5 kms) pour protéger notre planète. « Rejoignez-nous pour protéger notre magnifique planète. Nous vous demandons qu'une seule chose, c'est de respecter la nature et de la préserver et pourquoi pas marcher en ramassant des déchets. »



Les parcours





# Infos communales

Attert : distance 3,25km durée 45 min



## ESVA, Jour "J" dans moins de 100 jours



**ESVA**  
École secondaire  
DE LA VALLÉE DE L'ATTE



C'est la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre 2021, le compte à rebours ne cesse de nous rappeler la course contre la montre qu'est la création d'une école. Qui plus est, nous pouvons déjà regarder le travail effectué depuis janvier 2021 afin de vous tenir informés des avancées nombreuses en la matière.

Janvier et février ont été des mois d'informations, de rencontres et d'inscriptions. Crise sanitaire oblige, plus de 5 soirées à destination des familles et des enseignant.e.s de la commune ont été organisées. Le projet a suscité beaucoup d'engouement et il est largement temps de remercier les nombreuses familles qui ont décidé de nous faire confiance. D'ailleurs l'association des parents se met en place également.





Comme vous le savez, l'école à venir de notre verte vallée s'appelle l'École secondaire de la Vallée de l'Attert (ESVA). Elle se situera à côté du hall sportif de Tontelange. L'endroit est idéal pour découvrir la nature environnante et profiter de cette nouvelle infrastructure qui sera bientôt inaugurée.

Des bâtiments préfabriqués ont été choisis par vos élus locaux. Le marché est passé et les modules sont en cours de fabrication. L'entreprise adjudicatrice a confirmé l'arrivée des bâtiments mi-août maximum. Nous tenons à remercier les personnes ayant proposé leurs services, des livres et du matériel pour notre école. La rentrée se concrétise grâce à vous aussi.

L'équipe pédagogique continue à être sélectionnée avec rigueur et nous serons ravis de vous présenter prochainement les fantastiques personnes qui ont choisi d'enseigner à Esva. Plus de 80 candidatures spontanées ont été reçues et nous ne pouvons que nous réjouir des qualités professionnelles des candidats .e .s. Le recrutement de l'éducateur-économe est également en cours.

Au fil des mois, les options d'enseignement ont été validées et communiquées. Les transports, organisés.

Nous collaborons avec les écoles fondamentales de la commune afin de permettre une meilleure transition entre le primaire et le secondaire. Les 8 implantations font toutes un travail formidable avec les enfants, regorgent de bonnes pratiques et les équipes éducatives mettent en place des projets novateurs et très intéressants.

Nous avons été invitées par nos voisins du Lycée Rédange-Attert et avons été ravis de découvrir le fonctionnement de nos voisins. Nous envisageons une journée d'échanges entre nos écoles.

Nous continuons à organiser la collaboration avec le lycée Ermesinde de Mersch que nous affectionnons particulièrement. Cette fructueuse collaboration permettra de rappeler que les contacts avec nos voisins sont essentiels et riches d'enseignement.

Concernant les cours de luxembourgeois, ceux-ci seront bel et bien organisés une heure par semaine mais ne peuvent figurer sur les grilles-horaire officielles de notre école. En effet, le luxembourgeois n'est pas une langue enseignée dans le cadre de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Enfin, trois journées de rencontre sont prévues pour que les étudiants .e .s puissent se rencontrer autour d'un projet important pour l'école : la mise en place de potagers. C'est une manière de se rassembler, se rencontrer et d'échanger afin de désacraliser la rentrée et de faire connaissance. Nous visiterons les potagers partagés de Post et échangerons avec les personnes qui vivent ce projet depuis plusieurs années. L'école n'évoluera pas en vase clos. C'est notre volonté de pouvoir échanger avec les habitants et d'apprendre d'eux également. Ensuite, lors de ces journées de rencontre, le Parc Naturel de la Vallée de l'Attert organisera des animations. Nous les remercions d'avance chaleureusement. D'autres journées thématiques seront organisées au fil de l'année scolaire afin de faire découvrir aux étudiants .e .s la richesse du patrimoine, de la flore et de la faune de notre verte Vallée avec le PNVA.

Nous souhaitons également nous inscrire dans la réduction des déchets. Ceci est un défi pour une école mais nous réfléchissons à des mesures à différents niveaux pour réduire notre empreinte et "fonctionner" différemment.

De nombreux documents officiels sont nécessaires à l'ouverture d'un établissement. Au fil des mois, le projet pédagogique, le projet éducatif, le projet d'établissement, le règlement d'ordre intérieur, le règlement des études et le règlement de travail ont été produits.

Nous sommes soutenus par d'autres écoles dans lesquelles nous nous reconnaissons et nous tenons à remercier ici le Lycée intégral Roger Lallemand, NESPA, L'Athénée Léonie de Waha et le Centre Éducatif Mitterrand. Nous avons d'ailleurs visité ce dernier et en sommes ressorties avec de nombreux conseils et idées.

Le site Internet a été créé ainsi que la page Facebook dédiée à l'école, nous vous invitons à nous suivre, à partager et à parler autour de vous de ce qui se passe dans notre commune.

**Enfin, si vous souhaitez avoir de plus amples informations concernant l'école, vous pouvez nous contacter au 0479/26.15.15 ou 063/24.27.81. Vous pouvez également visiter notre site Internet [www.esva.be](http://www.esva.be)**

**Delphine Michel**  
Directrice



??????????????

????????????????????

Enfant de l'Arelerland, Léopold KRUCHTEN est de langue maternelle et paternelle luxembourgeoise. Dès son départ en retraite, il oriente ses activités principales vers la création poétique. Il a participé à de nombreux concours littéraires et a obtenu de nombreux prix littéraires.

Voici un poème extrait de son recueil de poèmes intitulé « Arlon et l'Arelerland » :

## *Mir zwee am Rousegaart*

Wat këntest du mir dach Besseres ginn  
op esou engem helle Junidag  
wéi mat mir bei aartlech Rousen ze sinn,  
do si mir méi glécklech wéi ënner Daach.

Do spillt d'frësch Loft an déngem blonden Hor,  
a wuel esou grouss wéi Rouseblieder  
sinn do déng Aen an dëser Zäit vum Jor.  
Dat hunn ech gecchriwwe mat goldeger Fieder.

An hues du mir eppes Wichteges ze soen,  
kannst du mir déng ganz Geschicht erzielen.  
D'Rouse kucken no, si hunn näischt ze froen,  
du bass jo nach fräi, kanns elo wielen.

Ee Rousegaart, och kleng, ass ëmmer schéin,  
dat wëssen d'Päiperléken an d'Beien.  
Och fir si, a fir dech, all d'Rouse bléi'n,  
an zum Himmel hire Parfum geheien.

## *Tous les deux au jardin des roses.*

Que pourrais-tu m'offrir de mieux  
en une si belle journée de juin  
que d'être avec moi auprès de ces adorables roses ?  
Nous y sommes bien mieux que sous couvert.

L'air frais y joue avec tes cheveux blonds  
Et aussi grands que des pétales de roses  
sont tes yeux à cette époque de l'année.  
J'ai rédigé cela avec des plumes d'or.

As-tu quelque chose d'important à me dire,  
Tu peux me raconter toute ton histoire.  
Les roses observent, elles n'ont rien à demander,  
Tu es libre, tu peux choisir.

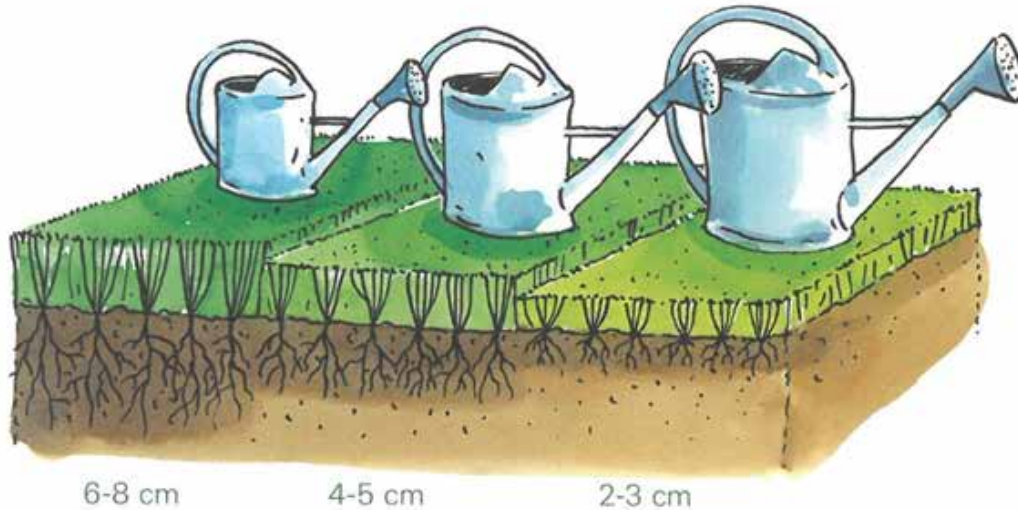
Un jardin de roses, même petit, est toujours beau ;  
Les papillons et les abeilles le savent.  
Pour eux aussi et pour toi, toutes les roses fleurissent  
et lancent leur parfum jusqu'au ciel.





# Mir schwätzen Lëtzebuergeresch !

## Akzeptéiere mir ee giele Wues an Zäite vun Dréchenheet? Et si on acceptait la pelouse jaune en période sèche ?



Giel Grashällem si keen Zeechen dat de Wues kuerz virum Ofstierwe steet, mee eng einfach Reaktioun vun der Planz, déi an eng Rouphase iwwergeet, fir sech virun ongënschtege meteorologesche Konditiounen ze schützen.

Allerdéngs kënne mir dem Wues och mat engem einfache Geste hëllefen, fir besser mat dem Waasserstress eens ze ginn.

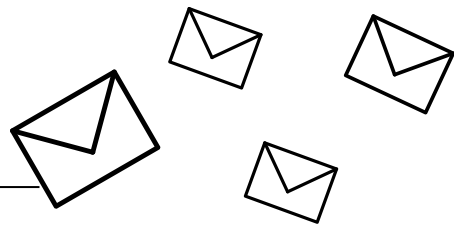
Bei engem kuerz geméinte Wues (ënner 3 cm) ass d'Wurzelsystem schlecht ausgebilt an d'Gras kann d'Waasser net aus der Déift ophuelen. Ausserdeem werfen déi kuerz geschuere Grashällem kee Schied op de Buedem a sinn domat där praller Sonn ausgesat. Dofir gëllt: desto méi héich d'Gras geschuer gëtt, ëmsou widderstandsfäeger ass et géint Dréchent.

Le jaunissement de l'herbe n'est pas un signe de mort annoncée de la pelouse, mais simplement une réaction du végétal, qui entre en dormance pour se protéger des conditions météorologiques défavorables.

Cependant, un simple geste permettra à notre gazon de mieux résister au manque d'eau.

Une pelouse tondue trop courte (en dessous de 3 cm environ) développe mal son système racinaire et ne parvient pas à aller chercher l'eau en profondeur. De plus, lorsqu'elle est si rase, la pelouse fait peu d'ombre au sol et subit donc de plein fouet les rayons du soleil. En conséquence, plus la tonte est haute, plus elle résistera à la sécheresse et au jaunissement !

Extrait du livre : je crée ma pelouse écologique, refuge de biodiversité de Aymeric Lazarin



## Comptes de l'exercice 2020

Conseil Communal du 30 avril 2021

### I Au niveau budgétaire :

#### 1. A l'ordinaire

Nous avons :

- . Droits constatés : 12.259.172,15 Euros
- . Non Valeurs : 157.049,40 Euros
- . Droits constatés nets : 12.102.122,75 Euros
- . Engagements : 10.784.264,65 Euros
- . Imputations : 10.462.227,34 Euros

et dès-lors : un **résultat budgétaire** de l'exercice qui s'élève à 1.317.858,10 Euros un **résultat comptable** de l'exercice qui s'élève à 1.639.895,41 Euros **l'engagement à reporter** de l'exercice s'élevant à 322.037,31 Euros

Il en résulte que le résultat budgétaire du compte remplacera le boni présumé inscrit au budget 2021, et cela par voie de modification budgétaire (il passe ainsi de 146.725,96 Euros à 1.317.858,10 Euros).

#### 2. A l'extraordinaire

Nous avons :

- . Droits constatés nets : 10.670.555,34 Euros
- . Engagements : 10.670.555,34 Euros
- . Imputations : 3.147.656,42 Euros

et dès lors : un **résultat comptable** de l'exercice qui s'élève à 7.522.898,92 Euros

### II Au niveau bilantaire :

Le bilan s'équilibre au montant de **78.417.423,90 Euros**

### III Compte de résultats :

Le boni de l'exercice / boni d'exploitation : 4.178.574,93 Euros

Le boni courant : 3.493.255,63 Euros

### Quelques chiffres :

#### Evolution des recettes ordinaires :

	Exercice 2020
Prestations	2.166.849,88
Transferts	8.580.217,41
Dette	35.556,57
Prélèvements	0,00
Exercices antér.	1.319.498,89
<b>TOTAL</b>	<b>12.102.122,75</b>
Total ex propre	10.782.623,86



### Quelques postes de RECETTES :

	Exercice 2020	
Fds des communes	<b>2.944.699,35</b>	<b>27,31%</b>
Taxes addi PI	<b>1.104.216,03</b>	<b>10,24%</b>
Taxes addi IPP	<b>728.306,58</b>	<b>6,75%</b>
Taxes add. Autos	<b>82.377,86</b>	<b>0,76%</b>
Ventes de bois	<b>486.454,09</b>	<b>4,51%</b>
Vente d'eau	<b>1.402.722,58</b>	<b>13%</b>
Fonds Grand Ducal	<b>2.020.024,97</b>	<b>18,73%</b>

### Importance :

- **du fonds des communes : 2.944.699,35 soit 27,31 % recettes totales**

Cette recette reste de loin la recette de la commune la plus importante. Il est à espérer qu'avec l'évolution institutionnelle de notre Pays, une éventuelle 7<sup>ème</sup> réforme de l'Etat le tout combiné avec une sortie de pandémie Covid 19, la Région Wallonne soit capable de garder la même direction à ce sujet.

- **de la dotation du Grand-Duché : 2.020.024,97 Eur soit 18,73% des recettes totales**

Ce montant augmente à nouveau légèrement par rapport à l'année dernière. Il avait explosé lors de l'exercice 2015 pour atteindre le double de l'année 2014.

Il reste la deuxième recette de la commune.

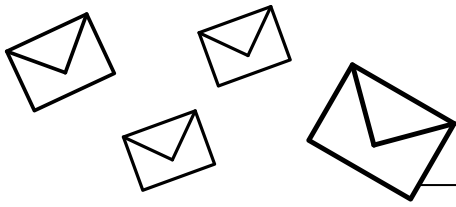
Privés de cette dotation ou ce montant versé dans d'autres conditions de dépenses, nous serions face à de très gros problèmes budgétaires.

### - **Autres recettes :**

Taxes add. Préc. Imm. : 1.104.216,03 Euros soit 10,24%

Impôts Pers. Phys. : 728.306,58 Euros soit 6,75%

Ventes de bois : 486.454,09 Euros soit 4,51%



Montant nettement supérieur aux années précédentes expliqué par :

- une meilleure vente aux marchands que l'année dernière
- mais également et surtout de nombreuses ventes en cours d'exercice pour raison sanitaires (scolytes, arbres déracinés et tombés suite aux tempêtes ..)

Il est à préciser que les scolytes sont encore présents. Que cette crise sera la 4<sup>ème</sup> consécutive avec comme conséquences :

- vente à très bas prix de nombreux sapins,
- vente de nombreux sapins avant terme,
- nécessité de replanter,
- attendre de nombreuses années pour que ces nouvelles plantations arrivent à terme.

La crise de la PPA a eu également des conséquences sur le prix du bois. Cette crise est à présent terminée. Nous sommes attentifs à connaître l'évolution du prix des bois. Nous serons surtout attentifs à la manière dont nous devons replanter cette quantité énorme de parcelles déboisées. Une politique sera menée pour replanter au plus vite avec une analyse approfondie des essences nouvelles et adaptées tant à notre sol qu'à l'évolution de notre environnement.

## Vente de l'eau

**Recette : 1.402.722,58 = 13%**

**La dépense totale pour ce poste est de 959.569,33 Euros. La différence recettes/dépenses pour ce poste est donc de -443.153,25 Euros.**

Cette grosse différence est due à l'adaptation de la facturation pour tendre vers un exercice calendrier (01/01→31/12). Ces montants doivent être analysés en fonction des principes coût vérité de distribution (CVD) et coût vérité d'assainissement (CVA). Malgré cette recette importante, nous pouvons craindre qu'une adaptation du CVD sera nécessaire dans les prochains mois afin de respecter les normes imposées de la Région Wallonne. Cette adaptation aura inévitablement comme conséquence une augmentation du prix de l'eau.

Pour rappel, le prix du m<sup>3</sup> :

**En 2020 :**

**CVD = 2,07 → inchangé depuis 10 années. A titre d'exemple, celui de la SWDE est de 2,62 et donc largement plus élevé que celui d'Attert. CVA = 2,365 → fixé par la RW (uniforme à toute la RW).**

## Evolution des DEPENSES ordinaires

	Exercice 2020	
Personnel	2.735.661,37	37,43%
Fonctionnement	2.239.724,17	30,64%
Transferts	1.272.903,93	17,42%
Dette	989.102,58	13,53%
Exercice ant	475.513,70	
Prélèvement	3.071.358,90	
TOTAL	10.784.264,65	
TOTAL Ex. Propre	7.308.750,95	

### Importance de :

- **dépenses personnel: 2.735.661,37 Euros soit 37,43% des dépenses totales**
- **dépenses pour l'enseignement gardien et primaire: 980.498,77 Euros soit 13,42% auquel montant nous pouvons ajouter 450.446,78 Euros pour les frais de garderie extra-scolaire, bibliothèques ..., soit un total de 1.430.945,55 Euros correspondant à 19,58% des dépenses totales. Comme les dernières années, cette dépense reste un des postes de notre budget des plus importants. C'est une volonté claire, nette, affirmée et confirmée du conseil communal. Comme rappelé tout au long de l'année, la formation de nos petites têtes blondes est essentielle dans la construction de notre société de demain.**

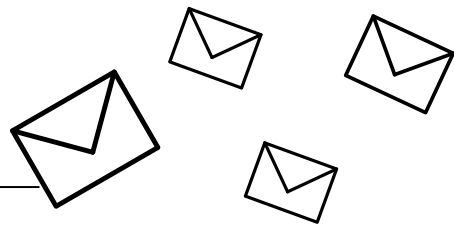
**L'année prochaine, nous aurons un point supplémentaire au niveau du compte communal :** les chiffres de l'enseignement secondaire suite à la création de la nouvelle école ESVA.

Il est à noter les recettes de :

- 571.356 Euros dont 460.000 Euros de la Communauté Wallonie-Bruxelles
  - 35.184,65 Euros + 38.963,15 exercices antérieurs de recettes garderie = 74.147,80
- Soit un montant total de recettes de 645.503 Euros
- Ce qui nous donne alors un montant net (dépenses – recettes) de 785.442 Euros soit 980 Euros par enfant (801 enfants au total écoles primaires et gardiennes)

### Pour le service immondices

Les recettes sont de 409.305 plus la vente des sacs 60.000 + recettes diverses = total de 470.000 Euros. Les dépenses par contre pour ce poste sont de 476.500 Euros . Ce poste est également soumis au principe du coût vérité.



## Cultes

136.135 Euros dont 80.378 Euros de transferts aux Fabr. Egl., Eglises Luth., Eglises Protest. Montants en constante diminution depuis 8 ans

## CPAS

330.000 en 2020 soit 4,52% des dépenses totales

## Dettes

En 2020 : 989.102,58 Euros soit 13,53% des dép. totales

Il est à souligner que le montant de la dette totale de la commune diminue une nouvelle fois cette année. Il est même important de signaler que la dette de la Commune d'Attert est plus que stabilisée. C'est ici également une volonté claire, nette, affirmée et confirmée du collège. Nous sommes à présent en dessous des 14% des dépenses totales (nous étions à 25% en 2008).

Les investissements sont ainsi financés soit sur fonds propres soit par subsides des autorités supérieures.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020.

Au 31 décembre 2020, la dette totale de la Commune s'élève à 3.446.127,74 € soit 610 € par habitant (au 31 décembre 2010, la dette totale de la Commune s'élevait à 10.469.323,49 Euros soit 2.038 Euros / hab.

Le remboursement en capital et en intérêts au cours de l'année 2020 est de 871.711,37 euros avec un remboursement de 741.965,80 en capital et 129.745,57 en intérêts soit un montant de 155 € par habitant.

## Au 31 décembre 2020

### Population d'Attert:

Femmes : 2.830  
Hommes : 2.823  
Total : 5.653

### En 2020 :

54 naissances  
67 décès  
13 mariages

### Population scolaire :

pour toutes les implantations :  
Chiffres au début janvier 2020

Enseignement maternel : 263  
Enseignement primaire: 538  
Total : 801

### Urbanismes en 2020 :

Permis d'urbanisme : 58  
Nouvelles habitations : 22  
Transformations habitation : 18  
Lotissements : 1

### Nombre de membres du personnel :

actuellement 69 personnes correspondant à 50,85 équivalence temps pleins.





## Zoom 18/25 : de nouvelles aides financières pour les jeunes et étudiants touchés par la crise



Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement,... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans.

Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étudiant.e.s.

La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple.

L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, ...).

C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins.

### Es-tu concerné.e ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.
- Les étudiant.e.s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiant.e.s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans.

Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

### Comment le CPAS peut-il t'aider ?

- **Aide au logement:** pour t'aider à payer ton kot, ou ta garantie locative, ...
- **Aide en matière d'énergie:** pour t'aider à payer tes factures d'eau, d'électricité, ...
- **Aide psychosociale:** pour t'aider à payer des consultations si tu souffres de problèmes d'anxiété, de mal-être, ou de violences conjugales ou familiales, ...
- **Aide en matière de santé:** pour t'aider à payer tes soins médicaux, tes médicaments, masques, gel, ...
- **Aide informatique:** pour t'aider à payer ton abonnement internet, une imprimante, un ordinateur, ...
- **Aide financière:** pour t'aider à payer tes factures, ton abonnement GSM, si tu as perdu ton job étudiant, ...
- **Aide à la mobilité:** pour t'aider à payer ton abonnement de transport en commun, un vélo, ...
- **Besoins de première nécessité:** pour t'aider à payer tes lunettes, tes fournitures scolaires, tes vêtements, ...
- **Aide alimentaire:** pour te permettre de te nourrir correctement, ...
- **Aide aux sports et aux loisirs:** pour t'aider à payer ton abonnement sportif, ton matériel, ...

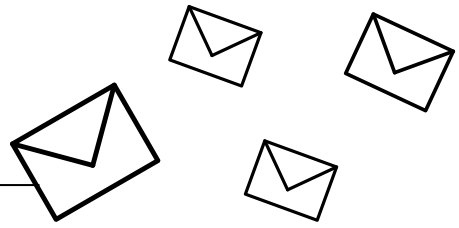
### A qui t'adresser ?

Au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de ta commune (celle de ton domicile légal).

Plus d'info sur : <http://bit.ly/zoom18-25>



<http://bit.ly/zoom18-25>



## Août

**Qui: Société royale de musique Concordia Heinstert asbl**

Quand: Dimanche 08 aout  
fête d'été: Concentration voitures anciennes

Repas à 12h, salle concordia  
Animation à 16h, salle concordia  
Secrétariat : route de l'ermitage 325 ; 6717 Heinstert  
Tel : 063/22 27 87 ; e-mail : thierymich@yahoo.fr

**Qui : asbl le tilleul**

Quand : Dimanche 29 août- un beau dimanche au Tilleul - tournoi de pétanque  
Contact : tilleul.asbl@yahoo.fr (Mr Willem)

## SEPTEMBRE

**Qui ? : asbl le tilleul**

Quand : vendredi 17 à 21h  
Concert rock  
Lieu

**Qui ? Société royale de musique Concordia asbl et asbl le tilleul**

Quand ? Samedi 18  
bal des Jeunes  
lieu : salle concordia, à 21h

**Qui ? : Société royale de musique Concordia Heinstert asbl et asbl le tilleul**

Quand : Dimanche 19  
hammelsmarsch ; de 7h à 12h  
concert de la kermesse : salle concordia, à 16h  
Lieu : dans les rues du village

**Qui ? Société royale de musique Concordia Heinstert asbl et asbl le tilleul**

Quand ? Lundi 20 à 20h  
on refait le monde autour du bar ;  
lieu : salle concordia  
Tel : 063/22 27 87 ; e-mail : thierymich@yahoo.fr

## COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE POUR SENIORS

**Qui : le club de gymnastique douce de Nothomb**

Lieu : maison de village de Nothomb  
Quand : le lundi de 14h15 à 15h30  
Contact : francoise.vanderpeere@skynet.be  
063/42.34.65 ou 0473/88.40.29

## COURS

**Qui ? La Détente de Nothomb**

Lieu : la maison de village de Nothomb

**1) Des cours destinés aux enfants de 3 à 12 ans, à partir du 8 septembre, chaque mercredi de l'année (sauf congés scolaires)**

- De 14h à 15h : psychomotricité : 3ème maternelle
- De 15h à 16h : psychomotricité : 1ère et 2ème maternelle
- De 16h à 17h : gymnastique : 1ère et 2ème primaire
- De 17h à 18h : gymnastique : 3ème et 4ème primaire
- De 18h à 19h : gymnastique : 5ème et 6ème primaire

Contact et inscriptions :  
ladetentenothomb@gmail.com

**2) Des cours destinés aux adolescents et aux adultes, à partir du 7 septembre, chaque semaine de l'année (sauf congés scolaires)**

- Le mardi de 20h à 21h : cours de zumba
- Le mercredi de 19h à 20h : cours de step
- Le mercredi de 20h à 21h : cours de renforcement musculaire

Inscriptions :  
ladetentenothomb@gmail.com

## École communale de Thiaumont



### Une école soignée « aux petits oignons »

Depuis le début du premier confinement, l'école de Thiaumont a profité d'une restauration de ses murs extérieurs. Afin de réaliser au mieux ce travail, des travaux de démolition puis de reconstruction ont été nécessaires.

Suite aux travaux, notre potager a pu, lui aussi, profiter d'une belle remise à neuf ! Une fois le nouveau mur terminé, nous avons pu compter sur nos ouvriers communaux qui ont clôturé, retapé notre jardin en carrés, semé la pelouse et réinstallé notre hôtel à insectes.

### Elèves ayant « la patate » !

Il n'en fallait pas plus aux élèves et à leurs enseignants pour retrouver l'envie de donner vie au potager ! En rang d'oignons, dès la mi-mai, tous étaient prêts et bien outillés ! Semer, planter, arroser, biner, chasser les « intrus », arracher les mauvaises herbes, ... Ne racontons pas de salades... être de petits jardiniers en herbe n'est pas une mince affaire !

Les élèves apprennent à devenir de vrais citoyens ... en utilisant un récupérateur d'eau de pluie, en compostant les déchets biodégradables afin d'alimenter leur potager, en observant et aidant les insectes en leur procurant des endroits privilégiés, en travaillant ensemble, bref...en étant responsables et acteurs de ce projet redynamisé !

### A la soupe !



Dès la rentrée scolaire prochaine, tous les « potes iront » retrouver ce potager afin de récolter les légumes prêts à être cueillis, préparés ...et savourés !

« Un potage pour tous » restera un des projets de l'année scolaire prochaine. En effet, chaque classe continuera à assurer la préparation d'un potage collation, à tour de rôle, une fois par semaine le vendredi. Légumes bio, locaux et de saison, nouvelles saveurs, déchets limités, responsabilisation, convivialité,... quel menu !

## ADMINISTRATION COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/24.27.70 - Fax: 063/24.27.71  
@: administration@attert.be  
www.attert.be

### Bureaux accessibles du lundi au vendredi uniquement sur rendez-vous

Lundi de 8h30 à 11h45  
Mardi de 8h30 à 11h45  
Mercredi de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30  
Jeudi de 8h30 à 11h45  
Vendredi de 8h30 à 11h45 - 13h30 à 16h30

### BUREAUX FERMÉS

1er novembre, 2 novembre,  
11 novembre, 15 novembre,  
25 décembre 2021.

## ENSEIGNEMENT COMMUNAL

### Heinstert – Thiaumont – Nobressart

Mme BAUDOIN Sylvie  
Chemin des Ecoliers, 193  
à 6717 HEINSTERT  
Tél.: 063/22.12.03

### Nothomb – EnovA

Mme DEMEUSE Véronique  
Rue Nicolas Roeltgen, 69  
à 6717 NOTHOMB  
Tél.: 063/21.66.16

### Attart

Metzert – Tontelange  
Mme MARECHAL Christine  
Millewee, 25 à 6717 METZERT  
Tél.: 063/21.66.74

Mme COLLIN Véronique  
Rue des Potiers, 308  
à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/23.42.26

## LA CHEMISIÈRE DE LA VALLÉE CENTRE DE REPASSAGE – ATELIER COUTURE RETOUCHES GÉRÉE PAR LE CPAS D'ATTERT

Chemin des Ecoliers, 205 à 6717 HEINSTERT  
Tél.: 063/41.12.88 Fax: 063/22.39.10  
@: cpas@attert.be

### Horaires d'ouverture

Lundi de 7h15 à 12h15  
Mardi de 8h15 à 12h15  
Mercredi de 13h00 à 20h00  
Vendredi de 13h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 12h00

### VENTE DE SACS POUCELLE

## PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT AU PAYS DE L'ATTERT ASBL

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/22.78.55 Fax: 063/22.16.98  
@: parcnaturel@attert.be

### Bureaux accessibles

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30  
Le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 15h30

## POLICE COMMUNALE

Voie de la Liberté, 107 à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/44.01.90 - Fax: 063/21.77.89  
@: zp5297.attert@skynet.be

### Bureaux accessibles du lundi au vendredi

Lundi de 8h30 à 12h00  
Mardi de 8h30 à 12h00  
Mercredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30  
Jeudi de 8h30 à 12h00  
Vendredi de 8h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Sauf circonstances spéciales

## BUREAU DE LA POSTE

Voie de la Liberté, 105 à 6717 ATTERT  
Tél.: 022/01.23.45

### Bureaux accessibles du lundi au vendredi

Lundi de 9h30 à 12h00  
Mardi de 9h30 à 12h00  
Mercredi de 10h30 à 12h00 – 14h00 à 19h00  
Jeudi de 9h30 à 12h00  
Vendredi de 9h30 à 12h00

## C.P.A.S. – Centre Public d'Action Sociale

Voie de la Liberté, 109 à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/22.54.18 - Fax: 063/22.39.10 - @: cpas@attert.be

### Bureaux accessibles au public uniquement sur rendez-vous

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30  
(sauf mercredi: 16h00)

## A.L.E. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Voie de la Liberté, 107  
à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/24.27.87  
Fax: 063/24.27.71  
@: ale@attert.be

### Bureaux accessibles

Lundi  
de 9h00 à 12h00  
Sur rendez-vous  
le lundi après-midi

## RECYPARCS

Route Attart-Schadeck  
à 6717 ATTERT  
Tél.: 063/23.62.45

### Horaires d'ouverture été

(du 01/05 au 31/10)

### Du lundi au vendredi

de 13h00 à 19h00

### Samedi

de 9h00 à 18h00

### Horaires d'ouverture hiver

(du 01/11 au 30/04)

### Du lundi au vendredi

de 12h00 à 18h00

### Samedi

de 9h00 à 18h00

## ADMINISTRATION COMMUNALE D'ATTERT

Voie de la Liberté, 107 - 6717 ATTERT  
Tél.: 063 / 24 27 70 - Fax: 063 / 24 27 71  
www.attert.be - administration@attert.be

### Directrice de publication

Bernadette Heynen, Echevine en charge de l'information

### Administration et rédaction

Commune d'Attart

### Conception et impression

Lorgé Imprimeur

### Editeur responsable

Commune ATTERT

Les articles signés  
n'engagent que leurs auteurs.